

Synthèse des évaluations du 1^{er} cercle

Juillet 2010

« Evaluation des Actions Educatives Familiales »

Dans le cadre de l'expérimentation nationale du Haut
Commissariat aux Solidarités Actives



Sommaire

Sommaire	2
Introduction	5
Conception des AEF observées	11
Efficacité des modalités de mise en œuvre et d'animation des AEF observées	17
Les effets observés	23
Conclusions.....	27
Perspectives et préconisations.....	29
Annexes	32

Table des acronymes

ADMR	Association du service à domicile
AEF	Actions Educatives Familiales
AEMO	Association Educative en Milieu Ouvert
AFB	Ateliers Formation de Base
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANLCI	Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APE	Association de Parents d'élèves
AS	Assistants Sociales
ASI	Dispositif d'appui social individualisé
CAF	Caisses d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CG	Conseil Général
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIP	Conseillers en insertion professionnelle
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
COFIL	Comité de Pilotage
COTECH	Comité Technique
DDASS	Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
DSD	Direction de la Solidarité Départementale
EN	Education Nationale
GdR	Groupe de recherche
GEPALM	Groupe d'Etude sur la Psychopathologie des Activités Logico-Mathématiques
GREPS	Groupe de Recherche et d'Etude en Psychologie Sociale
PESL	Projet Educatif Social Local
PSLD	Plan de sécurité et de prévention de la délinquance
REAPP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RASED	Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
RMI	Revenu minimum d'insertion
TISF	Technicien de l'intervention sociale et familiale
TS	Travailleur Social
UPP	Université Populaire des Parents

Introduction

Rappel du contexte de l'expérimentation nationale

L'ANLCI a soumis une manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet « Expérimentations sociales » lancé par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives en octobre 2007. A la suite de plusieurs rencontres, auditions et échanges entre porteurs de projet et le comité de sélection national, l'Agence a soumis un projet finalisé en Juillet 2008. Le projet « Actions éducatives familiales » a été retenu au Printemps 2008. L'expérimentation s'est déroulée de septembre 2008 à juin 2010.

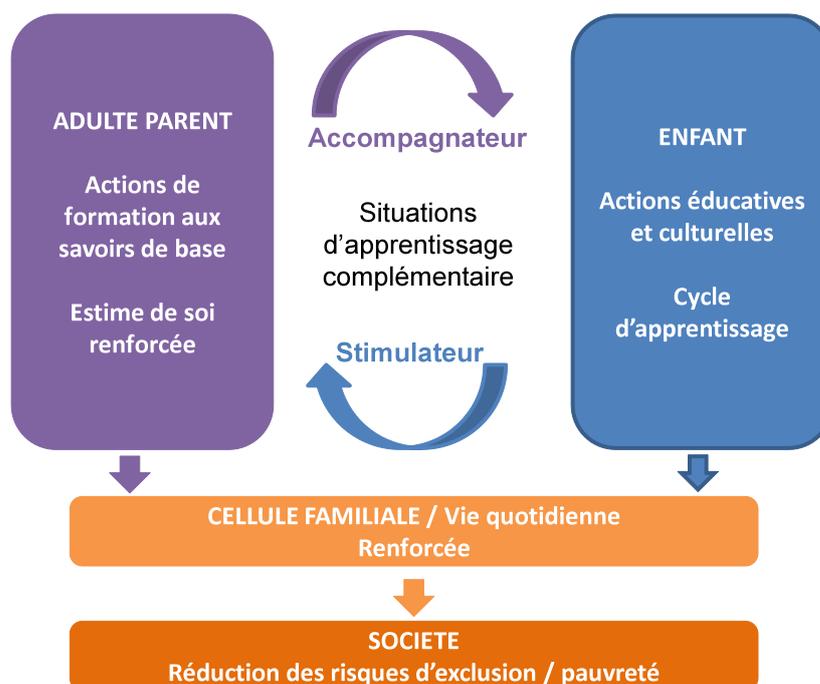
Ce projet a été déposé au nom de l'Agence et en collaboration avec :

- L'INFREP Mortagne: Territoire de l'Orne et de la Sarthe nord.
- l'Atelier de Formation de Base (AFB) Passerelles Vers l'Emploi dans la Manche.
- La Plateforme ALECTA de lutte contre l'illettrisme: Pays Nivernais -Morvan (Nièvre)

Ce projet avait pour ambition de proposer une nouvelle approche de la prévention de l'illettrisme. Il s'agissait d'intégrer la prévention de l'illettrisme dans le processus d'éducation et de formation tout au long de la vie et de raisonner de manière systémique. Il s'inscrit par ailleurs en continuité des réflexions et pratiques menées à l'international (travaux de l'Unesco), au niveau national et local (France).

Le schéma ci-après présente les postulats du projet mené :

Les « Actions éducatives familiales » : les postulats



Cette expérimentation s'appuie sur deux cercles de projets :

- un premier cercle de 3 projets expérimentaux innovants, proposés et sélectionnés par l'appel à projet et portés par des structures spécifiques en territoire rural. C'est l'objet de ce rapport de synthèse ;
- un second cercle de pratiques identifiées chemin faisant au regard de critères de « bonnes pratiques ». Certains des projets ont été évalués ou sont en cours d'évaluation.

Euréval a reçu mandat de la part de l'ANCLI pour mener l'évaluation de des trois projets du 1^{er} cercle.

Les 3 terrains d'expérimentation du 1^{er} cercle

Leurs caractéristiques

Le tableau ci-dessous synthétise les principales caractéristiques principales des trois structures porteuses de l'expérimentation :

Site	Caractéristiques	Territoire	Organisme porteur	Contexte initial
INFREP Mortagne au Perche		Particulièrement étendu et très rural, avec des forts problèmes de mobilité. L'AEF est déployée sur 3 sites : l'Aigles, Beaumont sur Sarthe et Longny, sélectionnés en raison de l'existence de conventions avec les CCAS sur ces territoires.	Organisme de formation spécialisé depuis 1982 dans la recherche appliquée sur l'éducation permanente et dans la maîtrise d'œuvre de programmes de formation professionnelle	Un cœur de métier centré sur la Formation et l'ingénierie de la formation La lutte contre l'illettrisme récemment identifiée comme priorité de la direction générale Retrait du Conseil régional sur les publics suivant une formation de base. L'AEF visait à apporter une réponse pour ces publics
AFB Passerelles Avranches		Particulièrement étendu et très rural, avec des forts problèmes de mobilité.	Association Passerelles Vers l'Emploi financée par le Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, le Conseil Régional et le Fonds Social Européen	Constat : échec des CLAS à cause des difficultés de coordination avec l'Education Nationale Retrait du Conseil régional sur les publics formations de base. L'AEF visait à apporter une solution pour ces publics
Alecta Château-Chinon		Le territoire du Nivernais-Morvan est rural, particulièrement isolé et marqué par une faible densité de population. L'animation du territoire s'appuie fortement sur le volontariat.	Plateforme Alecta portée par la Mission locale Nivernais-Morvan dans le but de développer la LCI sur tout le Pays Nivernais-Morvan.	Engagement institutionnel et acteurs déjà sensibilisés à la LCI. Alecta anime réseau de partenaires-relais sur le territoire et est reconnue comme acteur clé dans la LCI.

Le questionnement évaluatif

La mission d'évaluation visait à couvrir toute la durée de l'expérimentation, soit jusqu'à juin 2010.

Les questions de l'évaluation ont été travaillées au plan national (référentiel commun) puis adaptées par site. Elles s'articulent autour des deux volets suivants :

- **la mise en œuvre de l'intervention** : c'est-à-dire les modalités que l'on s'est fixées pour atteindre les objectifs escomptés de l'action/du projet.
- **les effets de l'intervention sur les publics concernés** : les parents, les enfants, les intervenants et les partenaires.

Les questions posées étaient :

Question 1 : Dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre des projets et actions AEF sont-elles efficaces ?

Q1.1 Dans quelle mesure les utilisateurs parents sont-ils impliqués dans la conception et l'organisation de l'action ?

Q1.2 En quoi l'organisation pédagogique est-elle adéquate ?

Q1.3 En quoi l'accompagnement et le soutien des intervenants est-il efficaces ?

Question 2 : Dans quelle mesure les AEF sont – elles efficaces auprès des parents bénéficiaires ?

Q2.1 En quoi la participation à une AEF incite t-elle les parents à davantage s'investir dans les activités de l'école ?

Q2.2 En quoi la participation à une AEF contribue t –elle à mieux s'inscrire dans la cité ?

Q2.3 Dans quelle mesure les parents participants à une AEF ont-ils renforcé leurs compétences de base ?

Question 3 : Dans quelle mesure les AEF ont-elles contribué à améliorer les pratiques et compétences professionnelles des intervenants et des responsables d'organismes impliqués ?

Q3.1 Dans quelle mesure les intervenants et responsables d'organismes impliqués dans l'AEF ont –ils modifié leurs pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des parents concernés ?

Q3.2 Dans quelle mesure les intervenants et responsables d'organismes impliqués dans l'AEF ont –ils renforcé leurs compétences professionnelles ?

Le protocole par site

L'évaluation a débuté par une *phase de cadrage* qui a permis de prendre contact avec les principales parties prenantes sur chaque site et de finaliser le référentiel et le protocole d'évaluation.

Une seconde *phase de collecte des données* comprenait :

- une analyse documentaire portant sur les outils remis par les intervenants et partenaires,
- une observation participante d'Euréval à quelques séances des groupes de recherche et de formation,

- des entretiens qualitatifs auprès de l'ensemble des parties prenantes du dispositif.

Sur la durée de l'expérimentation, 3 temps de collecte ont été menés sur chaque site, à l'exception du site de l'INFREP, avec des visites sur le terrain et des entretiens associés à chaque étape. Ces trois temps se sont déroulés en juin 2009, février 2010 et juin 2010.

Trois grilles d'entretien différentes ont été réalisées par catégorie d'acteurs prenant part à l'expérimentation. Chaque grille a été déclinée en cohérence avec le référentiel de l'évaluation nationale (commun aux AEF étudiées dans ce dispositif), tout en tenant compte des spécificités du projet par site.

Le déroulement de chaque visite prévoyait, dans la mesure du possible, les étapes suivantes :

1. une réunion de cadrage initial avec le coordinateur du projet ;
2. des entretiens individuels et de groupe avec les formateurs ;
3. des entretiens avec les médiateurs relais de l'action ;
4. des entretiens avec les partenaires ou non de l'action : des membres du Comité de pilotage ainsi que d'autres institutions sur le territoire concerné ;
5. une participation d'Euréval aux ateliers en tant qu'observateur ;
6. des entretiens auprès des bénéficiaires de l'action.

Lors de ses visites, Euréval a donc rencontré les trois catégories d'acteurs identifiés¹ :

- Les intervenants : coordinateur du projet, formateurs et autres intervenants
- Les partenaires (Education Nationale, assistants sociaux, acteurs institutionnels et acteurs associatifs) et partenaires potentiels,
- Les parents bénéficiaires de l'action.

Une *phase d'analyse* a fait suite à chaque collecte permettant de confronter les différentes informations obtenues. Euréval a rédigé une note d'analyse pour les intervenants suite à chaque collecte. La note d'analyse finale pour chaque site est disponible en annexe consultable séparément à ce rapport de synthèse.

Spécificités et limites de l'évaluation

L'évaluation des trois projets d'AEF du 1^{er} cercle présente des spécificités et des limites qu'il est nécessaire de mettre à plat afin de mieux mettre en perspective les résultats observés et de mieux positionner les conclusions.

Trois spécificités caractérisent les trois évaluations menées sur les sites :

- *La démarche évaluative est principalement qualitative et sans contrefactuel² : de part la nature même des actions mises en œuvre, qui reposent sur une recherche de changements comportementaux, et du nombre restreint de*

¹ La liste de l'ensemble des acteurs rencontrés ou interviewés par téléphone figure en annexe

² Un contrefactuel est une estimation quantitative de ce qui se serait produit en l'absence de l'intervention évaluée. Grâce à une comparaison avec ce qui a effectivement lieu, le scénario contrefactuel fournit une estimation de l'impact. Il peut être développé de plusieurs façons. Dans le cadre d'une démarche expérimentale, il repose sur un groupe de contrôle randomisé.

participants à l'action, l'approche qualitative a été privilégiée afin d'appréhender les processus à l'œuvre. Cette démarche nécessite plus de croisements entre les points de vue exprimés.

En outre, hormis sur le site d'AFB Passerelles pour lequel un groupe témoin de non-bénéficiaires a été envisagé mais au final non mis en place, aucun contrefactuel n'a été mis en place sur les sites observés. En effet, un contrefactuel est possible si et seulement si, l'intervention (ou «traitement») est appliquée de façon uniforme et si elle crée un changement important dans un système qui est assez stable. Par exemple, aucun contrefactuel ne doit être envisagé dans le cas d'un programme offrant de petites subventions (variation marginale) afin d'encourager les nouveaux partenariats locaux (systèmes instables) à prendre des initiatives de formation innovants (pas de mise en œuvre uniforme).

L'approche retenue pour ces trois évaluations repose plutôt sur un test systématique des hypothèses de cause à effet élaborées au préalable, qui permet d'appréhender les changements produits par chaque action.

- *La démarche évaluative repose sur une approche monographique* : chaque évaluation par site a fait l'objet d'une collecte de données la plus exhaustive possible (entretiens individuels, collectifs, observations participantes, analyse documentaire dont données de suivi quantitatif) qui ont été systématiquement croisées afin de tester les hypothèses de départ. Chaque note d'analyse correspond à une monographie qui vient nourrir la réflexion sur l'évaluation des AEF au plan national (notamment les résultats obtenus sur les projets du 2^{ème} cercle).
- *Un recueil de l'ensemble des points de vue légitimes* : comme cité ci-dessus, les trois évaluations se sont attachées à recueillir le point de vue de l'ensemble des acteurs légitimes, à savoir : les bénéficiaires, les intervenants acteurs de la mise en œuvre, les partenaires institutionnels engagés ou susceptibles de l'être.

Par ailleurs, de part la démarche expérimentale choisie, plusieurs limites méritent d'être avancées :

- *La durée de l'action en tant que telle et l'analyse des impacts* : chaque AEF expérimentée s'est déroulée entre octobre 2008 et juin 2010. De fait, il semble difficile de parler d'impacts à moyen et long terme et il convient plutôt de se focaliser sur les résultats à court terme à la fois directs sur les publics concernés et indirects.
- *Le faible volume de bénéficiaires* de l'action par site constitue une limite certaine en matière de généralisation des résultats observés.
- *Toute démarche d'expérimentation comporte une série de biais* : on sait par exemple, que les personnes sélectionnées pour y participer vont de facto changer leur comportement parce qu'ils sont dans un protocole particulier ; par ailleurs, il peut y avoir un biais dans la sélection des participants.

- *Limites de notre expertise sur l'appréciation des approches pédagogiques* : la démarche d'AEF repose sur des approches pédagogiques diverses. Euréal n'est pas spécialiste des techniques observées, de fait l'analyse sur ces aspects est limitée. L'équipe a toutefois pu s'appuyer sur l'expertise des membres du Comité scientifique national de l'expérimentation AEF.

Outre cette introduction, ce rapport de synthèse présente successivement :

- Une analyse croisée des modalités de conception des 3 projets AEF (Section 2)
- Les résultats de l'évaluation au regard de l'efficacité des modalités de mise en œuvre et d'animation des projets (Section 3)
- Les effets observés des projets sur les parents et les intervenants (Section 4)

Conception des AEF observées

Des tableaux de synthèse et schémas ont été produits afin de présenter une vue d'ensemble des caractéristiques de chaque AEF et des options prises par chaque site au moment de la conception de l'action. Un chapitre récapitulatif de l'ensemble des constats transversaux figure à la fin de la section.

Objectifs recherchés, activités, publics visés, ressources

Objectifs recherchés et activités

Le schéma ci-après synthétise les objectifs visés pour les parents, les objectifs spécifiques recherchés et liste les différents types d'actions mises en place pour chaque site.



Code couleur :

En bordeaux : les objectifs partagés par les 3 sites

En bleu : les objectifs/actions spécifiques soutenues par AFB Passerelles

En vert : les objectifs/actions spécifiques soutenues par l'INFREP

En orange : les objectifs/actions spécifiques soutenues par Alecta

Sur les 3 sites, les mêmes objectifs ont été assignés à l'action, avec un affichage et une communication plus ou moins explicites (Cf. Section 3). La valorisation des compétences et l'amélioration de la confiance en soi sont deux axes particulièrement recherchés pour Alecta.

Au niveau des activités planifiées :

- les trois sites ont prévu une **approche collective** :
 - soit des ateliers hebdomadaires autour des savoirs de base (INFREP, Alecta)
 - des groupes de recherche-action « autour » de l'école devant amener des propositions pour aider les enfants à réussir. Les groupes organisent des débats sur des sujets relatifs à la scolarité, la famille, l'éducation, (avec ou sans intervenant invité) et peuvent comprendre des rencontres thématiques entre parents et enseignants (Alecta et AFB Passerelles).
- AFB Passerelles a toutefois opté pour une **approche individuelle** en premier lieu, à domicile, afin de contourner les problèmes de mobilité. L'approche individuelle a par ailleurs été déployée par Alecta en cours d'action (Cf. Section suivante).

L'approche individuelle est par ailleurs systématique au niveau du repérage des bénéficiaires potentiels par les relais de l'action.

Publics visés

Les trois AEF visent **le même type de public**, à savoir :

- Des parents en situation d'illettrisme, de précarité ou de pauvreté, dont les enfants connaissent des difficultés scolaires ;
- Sur le site d'Alecta, une ouverture aux grands-parents est envisagée et un diagnostic des besoins à été effectué au préalable à l'action. En outre, sur ce site, l'action vise à ce que les parents concernés soient des usagers, c'est-à-dire qu'ils connaissent leurs droits, les fassent respecter et puissent utiliser l'institution pour leur développement personnel. ;
- Sur le site de l'INFREP, il est spécifié : les « Stagiaires parents en situation d'illettrisme engagés dans des AFB et toute personne orientée par des partenaires ... ayant au moins un enfant scolarisé, âgé entre 3 et 6 ans ... résidant en zone rurale / commune de moins de 10 000 habitants ».

En outre, deux sites ont quantifié le nombre de bénéficiaires attendus sur la période d'expérimentation :

AEF portée par	INFREP	AFB Passerelles	Alecta
----------------	--------	-----------------	--------

Objectif quantifié	30 familles	30 familles dont 15 faisant partie d'un groupe témoin	Pas d'objectifs chiffrés
---------------------------	-------------	-------------------------------------------------------	--------------------------

Ressources

Les trois projets d'AEF ne connaissent pas tous les mêmes modalités de financement ni les mêmes ressources humaines affectées, ce qui a pu impacter sur leur mise en œuvre concrète.

AEF portée par	INFREP	AFB Passerelles	Alecta
Financements	Financement exclusif par le Haut Commissariat aux Solidarités actives 63 000€ sur 3 ans	Total 134 702 € Cofinancements : Conseil Général de la Manche (s'est retiré par la suite), DDASS, CAF, Direction générale de la cohésion sociale	Financement exclusif par le Haut Commissariat aux Solidarités actives 66 760 € sur 3 ans
Ressources humaines	Temps de coordination Temps de formation	Temps de coordination Temps de formation	Temps de coordination Temps de formation

Le pilotage prévu

Sur l'ensemble des sites, un double pilotage a été conçu dès le démarrage :

- **Un pilotage politique :** la dénomination est différente selon les sites.
 - Sur Mortagne au Perche, un comité de pilotage réunit les 3 lieux de formation et est composé des acteurs institutionnels et doit se réunir une fois par an ;
 - Sur Avranches, un comité de pilotage composé de : la Direction de l'éducation du sport et de la jeunesse, le Responsable territoires de solidarité Mortainais, le Responsable service Jeunesse Education d'Avranches, un Inspecteur Education Nationale, etc. Son rôle est de suivre l'expérimentation dans le projet AEF global et de légitimer l'action en local ;
 - Sur Château-Chinon, un comité technique élargi doit se réunir tous les 3 mois sous forme de « Point d'étapes ». Il comprend les partenaires ; formatrices, une experte accompagnatrice FARLICI, le coordinateur, des invités.

- **Un pilotage technique/opérationnel :**

- Sur Mortagne au Perche, un *comité technique* par site, composé de techniciens et d'opérationnels. Chaque comité technique a vocation à se réunir tous les 6 mois.
- Sur Avranches : Le *comité technique* (COTECH) est composé du personnel de terrain : les assistants sociaux, les adjoints territoriaux du Centre Médicosocial d'Avranches et de Mortain St Hilaire, le coordinateur du REAAP 50. La plupart de ces membres étaient déjà dans le Groupe de travail qui s'est réuni pour la réflexion initiale avant la mise en place de l'action. Ce comité vise à assurer le suivi pédagogique de l'action, dans la définition du projet, le repérage des publics et l'identification des partenaires. Il a vocation à se réunir tous les 2 mois.
- Sur Château-Chinon, un *comité pédagogique* composé des formatrices, d'une experte accompagnatrice FARLCI, du coordinateur et d'invités doit se réunir mensuellement.

Il est à noter que sur le site d'Avranches, les deux types de pilotage sont portés par AFB Passerelles, ce qui a pu nuire à la mise en œuvre de l'action (Cf. section suivante).

La fonction de ces instances peut toutefois varier :

- Coordination des acteurs : informer, échanger sur l'état d'avancement de l'action et ses résultats
- Travail sur le contenu pédagogique de l'AEF
- Echange sur le suivi individuel des bénéficiaires pour assurer une prise en charge globale de la personne entre les intervenants

La démarche pédagogique envisagée

Chaque site a fait reposer l'AEF sur une approche pédagogique spécifique, qui repose toutefois systématiquement sur la stimulation de l'envie d'apprendre ou de réapprendre chez l'adulte et sur l'autonomisation de la personne.

Tous les sites ont bénéficié par ailleurs des compétences d'un expert en ingénierie pédagogique associé ponctuellement ou tout au long de l'expérimentation.

Les approches pédagogiques envisagées sont :

- Une approche pédagogique plaçant les parents au cœur du processus d'apprentissage, en position d'autonomie et privilégiant l'échange au sein du groupe d'apprenants (déployé par l'INFREP. Sur ce site, si le jeu avait été proposé comme cœur de démarche au départ, l'approche a évolué pour en faire un moyen parmi d'autres.) ;
- La méthodologie GREPS et GEPALM (approche par la manipulation), déjà expérimentées par la coordinatrice d'Avranches dans le cadre de chantiers écoles ;
- La méthodologie recherche-action, sur le site d'Alecta et également envisagée sur Avranches. La méthode de recherche-action implique que les bénéficiaires soient constamment sollicités pendant la séance : le formateur ne donne jamais la solution à leurs questions, donc ils sont toujours à la recherche de réponses. Les parents sont donc au centre de l'action : le contenu des séances s'adapte

constamment aux souhaits des apprenants en termes de compétences à acquérir.

Les modalités organisationnelles envisagées

Pour chaque AEF, un coordinateur a été désigné, constituant ainsi un point de référence pour les partenaires et les bénéficiaires. Sur le site d'Avranches, la coordinatrice est également formatrice au domicile des parents et anime les comités de pilotage et technique.

Par ailleurs, le lancement de l'action a reposé sur les trois sites sur trois modalités organisationnelles principales : la communication sur l'action, le choix du lieu de formation, la gestion de la mobilité des bénéficiaires. Alecta et Avranches ont par ailleurs planifié des sessions de formation/sensibilisation pour les médiateurs et partenaires de l'action sur l'identification de l'illettrisme, comme préalable au démarrage.

La communication

Sur les 3 sites, une communication centrée sur les institutionnels et les partenaires a été planifiée au démarrage de l'action. Une communication centrée sur les bénéficiaires a été envisagée en plus sur Mortagne au Perche, mais elle était écrite.

Les outils de communication suivants ont été mis en œuvre :

- Sur Mortagne au Perche : document de présentation à l'adresse des parents, affiche A3, flyers (notamment dans le carnet de l'école de l'élève), distribution de flyers in situ par la formatrice dans un CS. En outre, deux points d'accueil sur l'action ont été mis en place sur les deux sites au lancement de l'action.
- Sur Avranches : un dossier de présentation de l'action a été envoyé par courrier ou remis en face à face et des réunions d'information ont été organisées auprès du réseau d'assistants sociaux, des associations de parents d'élèves (APE) et de l'ANPE. Une plaquette de présentation du projet a été élaborée pour les médiateurs pour présenter l'AEF au public ;
- Sur Château-Chinon : site web plateforme, présentations, information mensuelle par email aux partenaires, ... Le site web offre une boîte à outils destinée aux relais, dont notamment un formulaire « fiche-navette » à remplir pour prévoir une rencontre avec le coordonnateur d'Alecta. Le Programme de sensibilisation de la Mission Locale Nivernais-Morvan propose des journées de sensibilisation sur la formation aux savoirs de base et d'échanges d'expériences destiné à toute personne concernée par l'illettrisme (travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle, élus, membres d'associations, intervenants volontaires bénévoles).

Le lieu de formation

Trois lieux de formation différents ont été retenus pour la mise en œuvre des trois AEF :

- Le domicile pour Avranches
- Les centres sociaux pour Alecta et l'INFREP

- Le centre de formation de l'INFREP

La gestion de la mobilité

Cette question a été anticipée sur deux sites dès le stade de la conception de l'action afin de lever cet obstacle à la participation des parents.

- Sur Avranches, l'intervention à domicile devait permettre de contourner ce problème lié à la ruralité du territoire ;
- Sur Mortagne au Perche, cette question a été traitée en proposant 3 sites d'intervention : Beaumont sur Sarthe, L'Aigle – Mortagne au Perche, Longny ;
- Sur Château-Chinon, la prise en charge des bénéficiaires s'est faite chemin faisant et au cas par cas (transport organisé par les formateurs).

Constats

Sur la phase de conception de l'action, les constats suivants peuvent être formulés :

- Ct 1. Les trois AEF poursuivent les mêmes objectifs : permettre à des parents d'être autonomes dans toutes les situations de la vie quotidienne et participer à la prévention de l'illettrisme chez les jeunes enfants en évitant de reproduire les difficultés parentales. Ainsi, les AEF observées conjuguent trois dimensions : formation de base, scolarité, parentalité.
- Ct 2. Les trois AEF s'adressent aux mêmes publics : les adultes parents en situation d'illettrisme, dont les enfants ont des difficultés scolaires.
- Ct 3. Les modalités de pilotage des trois AEF reposent sur une double approche politique et technique. Toutefois, la fréquence, la composition et le rôle des instances varient selon les sites, notamment au regard de la disposition préexistante des acteurs sur le territoire.
- Ct 4. Les modalités pédagogiques sont singulières à chaque site mais reposent sur un tronc commun : susciter l'envie d'apprendre ou de réapprendre et favoriser l'autonomisation de la personne.
- Ct 5. Deux des trois AEF sont financées exclusivement par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives.
- Ct 6. La communication envisagée sur les trois sites est principalement destinée aux acteurs institutionnels et aux partenaires, sous forme écrite et orale. En outre, deux des trois sites ont planifié des sessions de formation/sensibilisation auprès des médiateurs et relais de l'action, sur la problématique de l'illettrisme, comme préalable à l'action.
- Ct 7. La question de la mobilité des participants, potentiel frein à la participation à l'action, a été anticipée sur deux sites et traitée chemin faisant sur l'autre.

Effacité des modalités de mise en œuvre et d'animation des AEF observées

L'une des questions évaluatives posées a trait à l'efficacité des modalités de mise en œuvre des AEF. Ces modalités couvrent plusieurs aspects analysés ci-après :

- Le repérage des publics et l'implication des parents
- La pertinence de l'organisation pédagogique

Cette section traite également de l'animation des AEF observées, à savoir du partenariat et de la communication sur l'action.

Le repérage, l'adhésion et la participation des parents

Le repérage des publics

Le repérage des potentiels bénéficiaires de l'AEF est une étape décisive pour le démarrage de l'action et sa pérennité sur la durée de l'expérimentation. Le public des personnes en situation d'illettrisme est par définition invisible, donc a priori difficilement identifiable. Les trois sites ont déployé des stratégies différentes qui ont eu un succès variable au regard des partenariats en place ou développés.

- Sur Mortagne au Perche, les 4 participantes aux ateliers sont issues des ateliers AFB de l'INFREP. L'insuffisance du partenariat n'a pas permis un repérage/orientation issus des partenaires. L'information a été relayée activement au sein du CASA mais n'a pas permis de recrutement de nouveaux participants. De fait, il n'y a pas eu de recrutement en dehors du public captif AFB déjà engagé dans une démarche de formation.
- Sur Avranches, le repérage des parents bénéficiaires s'est fait principalement par les assistants sociaux sur Avranches et St Hilaire, les travailleurs du Service d'Accompagnement Social d'Avranches, les Conseillers en insertion professionnelle (CIP) en ASI de l'association Passerelles. L'Education Nationale n'a pas contribué à cette étape de repérage des publics.
- Sur Château-Chinon, l'Education Nationale a déchargé deux institutrices qui font les relais auprès du corps enseignants et ont défini un protocole pour le repérage des bénéficiaires potentiels. Les travailleurs sociaux, en revanche ont été difficilement mobilisables sur cette étape. Globalement, le travail souterrain mené par les relais (démarches orales et informelles effectuées individuellement auprès des parents) constitue un facteur clé pour la réussite du repérage.

Le repérage dépend donc largement du partenariat en place. L'approche directe sans relais ne fonctionne pas. Selon les sites, le repérage des bénéficiaires potentiels s'est fait soit dans la sphère scolaire, sociale ou via les AFB. Par ailleurs, la formation / sensibilisation au repérage auprès des relais de l'action est un facteur facilitateur.

Le public effectivement touché

Sur les trois sites, l'AEF a surtout attiré des publics féminins. Plusieurs explications peuvent être avancées :

- une communication inconsciente dirigée vers les mères (parentalité réduite au rôle de la mère)
- le choix des horaires et de l'approche collective ou individuelle oriente de facto le public potentiellement touché.

Par ailleurs le public touché était soit sans emploi soit en recherche d'emploi. Sur Avranches, le public était composé de femmes seules travaillant.

L'adhésion et la participation des parents

Le tableau ci-après présente le nombre de participants par site sur la durée de l'expérimentation :

AEF portée par	INFREP	AFB Passerelles	Alecta
Nombre de participants	3 participantes assidues (public captif AFB) + 1 moins assidue ayant abandonnée en cours Action réalisée sur un seul site au final Action fermée en octobre 2009, faute de participants	7 participants assidus sur 12 au total.	13 participants (dont grands-parents), soit 3 nouveaux arrivants par site depuis le début de l'action

Les freins évoqués pour une participation assidue à l'action sont les suivants :

- La mobilité (particulièrement vrai pour l'INFREP)
- Une formation non rémunérée
- Une stigmatisation éventuelle/culpabilisation et un manque de soutien au sein de la famille
- Chez les nouveaux arrivants sur l'action, la dimension de groupe peut engendrer des difficultés d'insertion (particulièrement vrai pour Alecta)

En outre, le bouche-à-oreille entre potentiels participants hors du cercle familial ne semble pas fonctionner.

En revanche, deux facteurs favorables à l'entrée dans l'action sont observables :

- Les messages d'information en provenance directe des relais de l'action
- Le témoignage, la parole de l'apprenant, comme activateur de motivation

Enfin, l'adhésion et l'assiduité dans l'action sont également dépendantes de l'organisation pédagogique déployée (Cf. ci-après).

Pertinence de l'organisation pédagogique

Comme vu dans la section précédente, au plan conceptuel, les trois sites ont opté pour des approches pédagogiques différentes. Sur les trois sites cette approche a été adaptée en continu pour justement rester au plus près des besoins des participants. Ces derniers, rencontrés sur chaque site, ont exprimé une satisfaction globale quant au volume de prestations fournies, à l'exception du site d'Avranches où la fréquence actuelle d'intervention auprès des familles (2h tous les 15 jours) est insuffisante pour assurer des avancées mesurables dans les délais de réalisation de l'expérimentation.

- A Mortagne au Perche, on constate une progressive ouverture vers l'écoute des attentes particulières et pour tenir compte des imprévus, et donc au sur-mesure. Les participants, placés au centre de l'action (voir supra) ont été invités à exprimer librement leurs attentes en début d'action et peuvent formuler des demandes relevant plutôt des difficultés quotidiennes lors des séances (questions sur un exercice que l'enfant a eu à faire à la maison, sur une difficulté administrative...). Des séances « vierges », dédiées à un temps de réponse pour ces questions spécifiques, étaient prévues dès le début de l'atelier. Toutefois certains partenaires de l'action estiment que l'approche pédagogique est trop peu innovante pour susciter leur adhésion. Un effort de diversification des supports utilisés est mis en œuvre : recours à des vidéos, des images, à l'ordinateur, invitation d'intervenants extérieurs,... Enfin, un travail pédagogique collectif important est mené au sein de l'INFREP de Mortagne et en liaison avec deux experts extérieurs, les partenaires locaux ne sont en revanche pas associés à cette réflexion.
- Le choix pédagogique basé sur la manipulation opté par AFB Passerelles semble pertinent par rapport aux besoins des apprenants : la méthode d'apprentissage part des besoins quotidiens des apprenants et s'appuie sur leurs outils. La manipulation permet le transfert des compétences dans la vie de tous les jours. L'aspect individuel permet au formateur de cibler les difficultés personnelles telles qu'elles sont ressenties (et exprimées) par l'apprenant. Cependant, la fréquence d'intervention auprès des familles semble insuffisante et la coordinatrice regrette ne pas pouvoir réfléchir davantage sur l'évolution de sa pratique de travail. Par ailleurs, la dimension collective (groupe de recherche) initialement envisagée dans l'action a été mise en place très tardivement (Mai 2010) du fait des problèmes de mobilité et de disponibilité des apprenants et parce qu'il importait en premier lieu de ne pas freiner la participation à l'action.
- Enfin, l'AEF portée par Alecta visait initialement un travail sur l'estime de soi et le rôle de parent (pédagogie de la conscientisation), réconciliant les apprenants avec une pratique de l'écrit (avec un outil central « Le Journal des premières fois »). Début 2010, l'AEF s'est réorientée vers la systématisation des apprentissages au moyen de plusieurs outils : des bilans individuels rédigés en binôme formatrice-apprenant, des ateliers de formation avec les 2 groupes, pour permettre une approche individualisée. Le suivi individuel facilite en effet l'apprentissage des savoirs de base, tout en réduisant l'importance des écarts entre les apprenants.

Efficacité des pratiques partenariales

Le contexte et l'environnement initial des AEF observées pointaient déjà des différences de jeux d'acteurs qui ont influencé par la suite leur mise en œuvre. Chaque site avait défini des instances de pilotage partenariales, mais leur efficacité s'est avérée très variable.

- A Mortagne au Perche, le partenariat sur l'action s'est révélé très faible tout au long de l'expérimentation. Ce partenariat ne s'est pas développé au-delà des partenaires proches de l'INFREP (FOL, CAS, Association Lutille). Les partenaires incontournables Education nationale, CAF, Assistants sociaux sont absents. Plusieurs explications peuvent être fournies : la nature de la structure porteuse et la perception qu'en ont les acteurs du territoire (L'INFREP est un organisme de formation avant tout) ont constitué un frein certain dans l'action ; en outre les partenaires potentiels ont été sollicités trop tardivement dans le montage du projet, n'ont pas compris l'action, ont souligné l'absence de diagnostic. De ce fait, les mises en synergies, notamment au niveau des compétences des différentes partenaires, n'ont pas eu réellement lieu.
- Sur Avranches, un partenariat solide a été développé avec la CAF et le REAAP et de nouveaux partenariats ont été initiés avec les CCAS, les services de la ville d'Avranches ainsi que l'ADMR. L'intervention à domicile repose de manière significative sur l'approche globale de la personne et implique donc un suivi conjoint des différents intervenants, chacun dans leur propre champ (formateur, AS du Conseil général, AEF, ADMR). En revanche, la coordinatrice a eu des difficultés à communiquer auprès de l'Education nationale sur la complémentarité entre l'AEF et l'accompagnement scolaire réalisé par les équipes pédagogiques de l'EN. Un autre frein certain au déploiement et à la montée en légitimité de l'action réside dans l'absence de portage institutionnel de l'action par les acteurs locaux et l'association Passerelles. Enfin, il est à souligné que le manque de temps et de moyens humains pour porter cette AEF sur le terrain a eu une influence importante sur le succès des partenariats.
- Alecta a bénéficié depuis la conception de l'action du soutien de l'Education nationale, des Centres sociaux et des organismes de formation. En cours d'action, des nouveaux partenariats se sont développés avec les travailleurs sociaux (même si ces derniers émettent parfois des réticences), le Conseil général, la CAF et le REAAP. En témoigne les taux de participation aux Comités technique élargi lors des points d'étapes, réunissant une cinquantaine de personnes.

Ainsi, deux conditions de réussite d'une AEF peuvent être retenues :

- Le pilotage ne peut être efficace que s'il est pensé très en amont avec au moins un pilote institutionnel incontournable : Education nationale, CAF, Conseil général
- L'importance d'un coordinateur dédié, différencié du formateur

Efficacité de la communication

Non sans lien avec le développement des partenariats, les actions de communication mises en place sur chaque site ont impacté sur la connaissance et reconnaissance de l'action, l'adhésion des acteurs et des participants eux-mêmes.

L'INFREP a structuré l'action avec la posture d'un organisme de formation qui accueille du public (le public vient à lui). Le choix de mettre en place deux points d'accueil sur l'action sur le territoire en témoigne, et n'a pas été de nature à repérer des publics. Par ailleurs, la communication papier pour des personnes en situation d'illettrisme ne semble pas adaptée à ce type de public. Les nombreux efforts fournis en matière de communication n'ont pas suffi à assurer une bonne compréhension de la nature de l'action, à démontrer sa valeur ajoutée par rapport à l'existant aux yeux des partenaires potentiels.

Sur les deux autres sites, la stratégie de communication a porté sur les relais de l'action principalement, et de manière plus offensive (communication directe en réunion, formation/sensibilisation) en particulier pour l'AEF portée par Alecta. Les deux sites ont été approchés par les média.

Le cas d'Alecta est particulièrement intéressant et abouti, à plusieurs titres :

- La communication a été pensée très en amont, avec des supports variés
- La communication a été soutenue et en continue sur la période d'expérimentation (site web, mails, articles de presse,...) : volonté de faire savoir, de montrer les résultats de l'action
- La communication de l'AEF est axée plus particulièrement sur les écoles maternelles, où il y a moins de distance entre parents et école, et les enseignants rencontrent habituellement les parents à la sortie de l'école.
- La communication met en avant la parole des bénéficiaires : porter à connaissance leurs écrits et leurs témoignages. Un reportage des formations, « Les mots, Le monde », doit permettre la diffusion des activités concrètes réalisées en atelier, vers l'extérieur.
- La communication a participé au fait que l'AEF a un effet structurant sur le territoire, qui permet de stimuler la création d'autres AEF et de lancer des actions vers d'autres publics (par ex. cours FLE).

Constats

Ct 8. Le partenariat en place ou développé en cours de mise en œuvre conditionne les possibilités de repérage des publics. L'approche directe sans relais formés ou sensibilisés à la lutte contre l'illettrisme et au repérage ne fonctionne pas. Selon les sites, le repérage des bénéficiaires potentiels s'est fait soit dans la sphère scolaire, sociale ou via les AFB.

Ct 9. Le nombre de parents touchés par les trois AEF s'élève à 25 au total, très majoritairement féminins.

Ct 10. La double approche pédagogique individuelle et collective garantit une meilleure efficacité des apprentissages. Elle n'a pas été systématisée sur les 3 sites. En revanche, ces derniers ont su faire évoluer en continu les modalités pédagogiques proposées pour rester au plus près des besoins des apprenants.

- Ct 11. La structure des jeux d'acteurs institutionnels au démarrage de l'AEF conditionne les modalités de partenariat. Les trois sites observés ont démontré une capacité très variable de mobilisation des partenaires, en particulier d'un noyau dur composé de l'un de ces acteurs : l'Education nationale, de la CAF, du Conseil général (Assistants sociaux).
- Ct 12. La communication déployée est au service du partenariat, d'une légitimation et de la lisibilité de l'action auprès des intervenants et des bénéficiaires. La communication écrite auprès des bénéficiaires potentiels constitue une erreur stratégique.

Les effets observés

Les AEF visent à produire des effets sur trois types de publics : (1) les parents bénéficiaires, (2) les intervenants en charge de l'action et (3) les partenaires associés à l'action. Les effets observés varient en nature et en intensité selon les sites et les personnes (apprenants, intervenants et partenaires dotés de motivations diverses et impliqués de façon plus ou moins active). Peu d'indices ont pu être recueillis sur les perspectives de durabilité des effets observés.

Effets auprès des parents bénéficiaires

Les effets attendus auprès des parents bénéficiaires étaient de différentes natures. Les effets observés les plus évidents concernent le rapport à l'Ecole tandis que les signaux identifiés relativement à l'ouverture sociale, culturelle et professionnelle et au renforcement des compétences sont plus faibles.

Relations à l'Ecole

Les parents participants ont fréquemment connu un vécu scolaire difficile qui les a rendus distants voire méfiants vis-à-vis de l'Ecole. L'un des objectifs des AEF consistait justement à travailler sur cette représentation dans le cadre de leur relation à la scolarité de leur enfant.

Dans tous les cas, le rapport des parents bénéficiaires est amélioré grâce à l'action, essentiellement à partir d'une « désacralisation » de l'institution, d'une meilleure connaissance de son fonctionnement qui a permis aux parents de se sentir plus en confiance dans cet environnement et d'« oser » s'y sentir légitime.

Ainsi, sur les trois sites, les parents interrogés font part d'un gain d'assurance : ils vont plus facilement à la rencontre des enseignants et participent plus volontiers à la vie de l'Ecole, notamment via l'association des parents d'élèves au sein de laquelle la prise de parole est facilitée. A titre d'illustration, sur Château-Chinon, toutes les familles impliquées dans les AEF ont participé aux élections des parents 2009 et quatre parents d'élèves ont passé l'agrément pour accompagner les classes à la piscine.

Ouvertures sociales, culturelles et professionnelles

L'analyse des effets en termes d'ouvertures sociales, culturelles et surtout professionnelles a été limitée du fait de la fréquente double-participation des apprenants aux AEF et à un atelier Formation de base (difficultés à distinguer les contributions respectives de chacun des ateliers).

Néanmoins, sur chacun des sites, une plus grande ouverture sur les lieux publics a pu être observée : découverte et adhésion au centre de loisirs (Mortagne au Perche), fréquentation accompagnée puis autonome de la bibliothèque et de l'espace public numérique (Avranches), fréquentation des activités du centre social telles que le club de couture ou le « Discut'Café » (Château-Chinon). Les apprenants témoignent ainsi d'une plus grande aisance à sortir « en dehors de chez soi » et d'une meilleure connaissance de l'offre d'activités existantes. Ces effets sont plus marqués dans les cas où l'AEF se déroulait en groupe, permettant ainsi un effet d'entraînement entre les apprenants.

Le développement d'un projet personnel, très certainement nourri par les AEF et les AFB, a pu être observé chez un grand nombre de participants qui se sont impliqués dans une dynamique de formation : préparation et obtention du CFG³, préparation du CAPA⁴, inscription à des formations fréquemment orientées vers les métiers du soin, via l'AFPA⁵ ... Cette dynamique de formation rejoignait une dynamique de recherche d'emploi, portée là encore par de nombreux participants: qu'il s'agisse d'un retour à l'emploi ou d'un premier emploi pour certains apprenants.

Changements dans la sphère privée

L'analyse n'a pas toujours permis d'identifier les effets des AEF sur la sphère privée des participants (notamment dans un souci de respect de l'intimité des personnes interrogées) mais a permis de recueillir des éléments témoignant d'une amélioration des relations familiales et notamment de la relation parent-enfant (hors problèmes psychologiques plus lourds que l'AEF ne peut suffire à résoudre).

Ainsi, certaines familles ont revu leur mode de fonctionnement (notamment dans la répartition des tâches ménagères) pour assurer un meilleur suivi scolaire de l'enfant, se sont autorisées à partager davantage de temps avec lui, notamment autour de jeux éducatifs et, de manière générale, ont revalorisé et réaffirmé le rôle de parent vis-à-vis de l'enfant.

Les effets indirects de l'AEF sur les enfants des apprenants n'ont pas fait l'objet d'investigations spécifiques sauf dans le cas de Château-Chinon sur une impulsion de l'Education Nationale⁶. Parmi les effets constatés par les enseignants figurent : une participation plus active des familles, une réduction de l'absentéisme scolaire et un mieux-être des élèves dans l'école. Il reste cependant plus difficile d'évaluer l'impact de l'AEF sur les progrès scolaires proprement dits. Les dires des enseignants se concentrent davantage sur les indices d'amélioration du dialogue entre instituteurs et familles : « Les parents ne nous semblent plus invisibles ».

Renforcement des compétences

De la même façon que pour les effets en termes d'ouvertures, les effets propres de l'AEF sur les compétences de base sont difficiles à identifier du fait de la fréquente double-participation des apprenants aux AEF et à un atelier Formation de base. Aucun positionnement initial ni test d'évaluation des compétences à mi-chemin ou en fin de cycle d'ateliers n'ont permis de recueillir des éléments objectifs sur ce point (sur les 3 sites, il n'était pas vraiment question de mettre ce type d'évaluation en place pour préférer une approche plus globale des progrès réalisés).

Le gain de compétences et d'aisance à l'oral est largement souligné à Mortagne et Château-Chinon qui ont travaillé en groupe en laissant une place considérable à l'échange. A Avranches, les compétences travaillées relevaient davantage des mathématiques.

Dans tous les cas, le renforcement des compétences de base est travaillé et constaté via des situations pratiques et quotidiennes : se repérer dans le temps (les jours et l'heure),

³ CFG : Certificat de Formation Générale.

⁴ CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole.

⁵ AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.

⁶ Les deux institutrices-relais ont élaboré en concertation une grille d'évaluation destinée aux enseignants de la maternelle au collège. 16 grilles remplies en deux temps ont été recueillies.

gérer un budget, écrire une liste de courses, remplir un chèque, s'orienter dans un lieu public, dans des services administratifs ...

Effets auprès des intervenants

Sur les trois sites, un impact positif est observé sur les pratiques et compétences des intervenants.

Evolution de la posture professionnelle

Un premier type d'effet concerne le changement de posture inhérent aux AEF qui impliquent un renouvellement du positionnement de l'intervenant vis-à-vis de l'apprenant, notamment par rapport à sa posture habituelle en AFB par exemple. Les intervenants ont mis l'AEF à profit pour développer des qualités d'écoute et adopter une approche globale centrée sur la personne (plutôt qu'une approche emploi sur un individu en voie d'insertion qui sera souvent plus prescriptive). Ce changement de posture a également permis aux intervenants d'affiner leur regard sur les publics en situation d'illettrisme, d'améliorer leur perception, notamment en ayant une connaissance plus fine des difficultés rencontrées.

Deux sites, à Château-Chinon et Avranches, insistent néanmoins sur les limites des champs de compétences de chacun et envisagent un renouveau des pratiques et des postures plus global, au-delà de l'AEF en soi, vers d'autres soutiens complémentaires dans une logique de décloisonnement. Cette vision suppose une nouvelle compétence à développer pour les intervenants impliqués sur des AEF : la capacité à être relais vers d'autres acteurs.

Dans cette perspective, l'AEF, lorsque le partenariat crée est solide, permet également d'améliorer la connaissance mutuelle des acteurs et la compréhension des rôles de chacun.

Evolution des compétences professionnelles

Un deuxième type d'effet concerne le contenu pédagogique développé dans le cadre des AEF qui peuvent être vus comme un « espace d'innovation pédagogique » très apprécié des formateurs, propice à la mobilisation de nouvelles approches, à plus ou moins grande échelle. Ainsi, à Mortagne, la formatrice a pu développer pour la première fois de séquences autour du photo-langage. A Château-Chinon, l'emploi d'une méthodologie de recherche-action a été l'occasion d'un renouveau important des pratiques pour les intervenants.

Effets auprès des partenaires

Des effets similaires, mais de moindre ampleur, à ceux observés auprès des intervenants ont également pu être observés sur certains partenaires dans les deux cas où ces derniers ont pris une part active au dispositif :

- A Avranches, les formations mises en place à destination des médiateurs relais ont permis un gain de connaissance des publics en situation d'illettrisme et une amélioration des capacités de repérage, même si le changement de posture ne semble pas encore complètement acquis.
- A Château-Chinon, les partenaires se sont largement appropriés la vision de la problématique portée par Alecta et ont modifié en conséquence leur posture,

leur regard sur le public en situation d'illettrisme, leurs modalités de communication à leur adresse.

Constats

- Ct 13. Les AEF ont permis aux parents participants d'améliorer leur relation à l'Ecole en leur permettant de mieux connaître l'institution, de s'y sentir légitime et donc d'oser y prendre part plus activement avec plus d'aisance.
- Ct 14. Les AEF ont permis aux parents participants de mieux connaître certains lieux publics (bibliothèque, centre de loisirs ...) et donc de les fréquenter de façon autonome par la suite.
- Ct 15. La grande majorité des parents participants ont développé un projet personnel sous l'impulsion conjuguée de leur double participation à l'AEF et à un AFB et se sont impliqués dans des démarches de formation et/ou de recherche d'emploi.
- Ct 16. Les parents participants témoignent d'une amélioration des relations familiales et notamment de la relation avec leur(s) enfant(s) dans la mesure où ils revalorisent leur posture de parent.
- Ct 17. Le renforcement des compétences de base des participants relève une fois encore de leur double participation à l'AEF et à l'AFB. Deux sites ont insisté sur l'aisance à l'oral tandis qu'un autre s'est davantage concentré sur la capacité à compter ; tous les sites sont partis des besoins quotidiens et pratiques des apprenants pour progresser sur les compétences de base.
- Ct 18. L'implication dans les AEF a permis à tous les intervenants de renouveler leur posture, davantage à l'écoute et centrée sur la personne et d'acquérir et de mettre en œuvre de nouvelles compétences.
- Ct 19. Les partenaires impliqués et formés témoignent d'une meilleure connaissance des publics en situation d'illettrisme et ont amélioré leur capacité de repérage même si leur posture pourrait encore être améliorée.

Conclusions

Au regard des questions évaluatives posées dans le référentiel national d'évaluation d'une part, et des contraintes liées à cette expérimentation (Cf. Introduction), les conclusions suivantes sont proposées à l'issue des résultats de l'expérimentation des AEF du 1^{er} cercle.

Conclusions relatives à la mise en œuvre des AEF

Rappel de la Question 1 : Dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre des projets et actions AEF sont-elles efficaces ?

1. L'organisation pédagogique des AEF observées a reposé sur des approches différentes qui ont cependant toutes placé le parent au centre des apprentissages (choix partagés et non imposés) et dans une posture qui l'implique pleinement pour apprendre ou réapprendre et qui favorise son autonomisation. En cela, les approches pédagogiques à la fois individuelles et collectives se sont révélées pertinentes lorsqu'elles étaient couplées et leur adaptation constante aux besoins des apprenants a été au service de l'efficacité des activités. Le transfert des apprentissages à d'autres ou dans d'autres contextes est favorisé par le travail de groupe mais pas systématisés dans les trois expérimentations.
2. Le pilotage des AEF, à la fois politique et technique, n'a pas systématiquement reposé sur l'implication d'un noyau dur de partenaires (comprenant au moins l'un des acteurs suivants : Education nationale, CAF, Conseil général), ce qui a freiné le déploiement de l'action sur deux des trois sites (au niveau du repérage des publics et de la légitimité de l'action).
3. L'ensemble des sites a produit des efforts en termes de communication sur l'action, en particulier à destination des acteurs institutionnels, avec plus ou moins de réussite compte tenu des relations partenariales préexistantes et de l'adhésion des acteurs concernés au projet.

Conclusions relatives aux effets des AEF sur les parents bénéficiaires

Rappel de la Question 2 : Dans quelle mesure les AEF sont-elles efficaces auprès des parents bénéficiaires ?

4. Toutes les AEF observées ont été efficaces sur au moins une dimension : la parentalité⁷.
5. Pour l'ensemble des parents participants de manière assidue aux AEF, leur relation à l'institution scolaire a évolué de manière positive et constructive sous plusieurs aspects : meilleure connaissance, plus grande fréquentation, implication dans la vie

⁷ Parentalité étant entendue comme le soutien aux parents pour qu'ils exercent pleinement leur rôle lors de l'apprentissage des savoirs fondamentaux, la sortie de « l'invisibilité », la place prise dans la vie sociale et citoyenne

scolaire. Si les retombées sur la réussite éducative des enfants n'étaient pas au cœur de l'analyse et n'ont donc pas été appréciées, les relations familiales ont été améliorées pour toutes les familles concernées (meilleur climat de confiance éducative).

6. La participation des parents concernés aux AEF leur a permis de mieux prendre conscience de leurs droits en tant que citoyen, leur a effectivement offert une ouverture vers des lieux publics qu'ils ne fréquentaient pas (bibliothèque, centre de loisirs,...) et les a incité à plus de mobilité.
7. Sans qu'il soit possible de les quantifier et de les qualifier avec rigueur, les compétences de base des participants ont été effectivement renforcées (en particulier l'aisance à l'oral), et ce d'autant plus que les participants suivaient un AFB en parallèle. Ce renforcement a permis à certains apprenants de mieux s'inscrire dans une démarche de formation et/ou de recherche d'emploi. Toutefois, il n'est pas possible d'isoler l'effet spécifique de l'AEF.

Conclusions relatives aux effets des AEF sur les intervenants

Rappel de la Question 3 : Dans quelle mesure les AEF ont-elles contribué à améliorer les pratiques et compétences professionnelles des intervenants et des responsables d'organismes impliqués ?

8. Les trois AEF n'ont pas toutes réussi le pari du décloisonnement des pratiques institutionnelles, l'une des hypothèses de base de cette expérimentation. Les coopérations et interactions entre acteurs intervenant sur le champ éducatif, social, de l'emploi, du culturel, préexistantes, initiées ou développées restent très dépendantes des contextes locaux. Toutefois, la connexion entre l'AEF et d'autres dispositifs locaux (PRE, REAAP,...) a été recherchée sur deux des trois sites.
9. Les AEF ont toutefois contribué à améliorer de manière parfois significative les pratiques et les compétences des intervenants : nouvelle posture vis-à-vis des publics, vis-à-vis de la connaissance du phénomène d'illettrisme, meilleure capacité à repérer les publics concernés, compétences pédagogiques renouvelées/testées, questionnements sur les frontières entre les métiers liée à la formation/au développement personnel/ au travail social et psycho-social.

Perspectives et préconisations

Perspectives

Sur les trois sites observés, des perspectives de poursuivre l'AEF ont été proposées par les acteurs, qui font l'objet de réflexion en cours. On constate que parmi les solutions envisagées pour poursuivre une activité avec les bénéficiaires de l'AEF, deux dimensions de l'action, liées à la parentalité et à la scolarité, s'étiolent au profit d'une démarche de formation « pure » aux savoirs de base et que donc les AEF ne seront pas reconduites à l'identique sur les trois sites.

L'INFREP :

1. L'INFREP n'envisage pas de reconduire l'action telle qu'elle a été mise en œuvre, ni de s'investir à nouveau dans le champ de la « parentalité », sauf éventuellement dans le cadre d'un copilotage solide.
2. L'INFREP prendra d'ailleurs part à un projet mis en œuvre par le Centre social de L'Aigle visant à proposer une « Ecole des adultes » aux apprenants INFREP, dans un esprit post-alphabétisation afin de pérenniser les acquis des formations.

AFB Passerelles :

3. Différentes opportunités de renforcement des collaborations sur le territoire d'Avranches et d'élargissement du champ de l'action se sont présentées, mais elles n'ont pas encore été concrétisées, faute de moyens ou de motivation des parties prenantes.
4. Le groupe d'apprenantes continuera son parcours dans le cadre des formations portées par AFB Passerelles avec des financements du Conseil régional.
5. Cependant, des changements profonds vont certainement intervenir dans la méthode pédagogique (travail en groupe), la définition du public cible (en recherche active d'emploi) et les modalités d'intervention (en salle).
6. En conséquence, l'approche expérimentale ne sera conservée que d'une façon très limitée. Le travail du groupe sera réorienté vers une formation de base « classique » où la dimension d'aide à la parentalité perd sa place centrale.

Alecta :

7. Les partenaires clés (Education Nationale, centres de formation et Alecta) entendent poursuivre l'action après sa phase expérimentale, ce qui constitue en soi un succès de l'AEF.
8. L'engagement des centres sociaux reste cependant à formaliser, ce qui constitue une faiblesse majeure du fait qu'ils sont attendus en tant que porteur institutionnel central dans le futur du projet.
9. Le groupe des apprenants va poursuivre son parcours avec des formations aux savoirs de base et la création d'une association « chaîne des savoirs », dont ils devraient partager la gestion avec les intervenants.
10. Si la dimension recherche-action est préservée, la démarche du groupe ne sera plus focalisée sur l'aide à la parentalité, qui n'est pas un objectif direct de la chaîne des savoirs.

11. Les nouveaux arrivants déjà repérés vont en revanche démarrer un nouveau groupe, qui pourrait s'étaler sur 3 sites. Il reste encore à préciser dans quelle mesure l'animation de ce groupe pourrait se rapprocher d'une vraie AEF.

Préconisations

Comme vu tout au long de ce rapport, les trois projets AEF du 1^{er} cercle sont marqués par des contextes spécifiques, des jeux d'acteurs préexistants et des ambitions différentes au regard des ressources allouées et de la dynamique impulsée. De fait, envisager une généralisation de l'expérimentation AEF sur la seule base de ces trois projets spécifiques ne serait pas raisonnable. Toutefois, la confrontation des résultats de ces AEF avec d'autres projets menés en France métropolitaine et dans les DOM-TOM serait de nature à enrichir la réflexion sur des modalités ou le socle minimum (les invariants) que devrait recouvrir toute démarche d'AEF.

Dans cet esprit, l'équipe d'évaluation présente ci-après quelques principes d'action ou préconisations pour la mise en œuvre d'une AEF, qu'elle tire des conclusions sur l'efficacité des trois AEF observées.

Principe 1 : Une AEF nécessite une interaction entre trois dimensions complémentaires : maîtrise des savoirs de base, scolarité et parentalité

Principe 2 : La sensibilisation/formation à la lutte contre l'illettrisme des acteurs relais identifiés sur le territoire en amont du démarrage de l'action renforce son efficacité (c'est un préalable indispensable)

Principe 3 : L'identification des dispositifs d'accompagnement à la scolarité, à la parentalité et les formations aux savoirs de base en place constitue une étape préalable au positionnement de l'AEF pour bien l'inscrire dans le cadre des politiques publiques locales (et donc anticiper des synergies et complémentarités potentielles)

Principe 4 : Une communication écrite destinée aux parents potentiellement concernés constitue une erreur stratégique majeure. La communication sur l'AEF doit être pensée en amont et centrée sur les partenaires à mobiliser, en variant les supports et en développant une approche simple, positive et pédagogique

Principe 5 : La constitution d'un noyau dur de partenaires aux responsabilités définies, composé au moins d'un des acteurs suivants : Education nationale, CAF, Conseil général ou autre collectivité locale, est une condition nécessaire à la réussite du lancement de l'action et de son développement. L'association du volet éducatif et social de manière systématique serait un plus au service de la durabilité de l'action.

Principe 6 : Les parents sont au cœur des activités de l'AEF et doivent être associés aux choix qui les concernent

Principe 7 : L'organisation pédagogique déployée dans une AEF doit reposer sur une approche conjointe individuelle et collective et favoriser le transfert des apprentissages

Principe 8 : Le pilote de l'AEF (ou chef de file) doit être distinct du formateur (même s'ils se trouvent au sein d'une même structure) afin d'éviter toute confusion pour les partenaires et de distinguer l'animation de l'action en tant que telle

Annexes

Entretiens réalisés sur le site de Mortagne au Perche

Entretiens réalisés
Véronique Lietaert, chargé du projet AEF, INFREP (3)
Dominique Lelandais, directrice, INFREP
Sandra Gravelle, formatrice, INFREP (2)
Céline Fossey, formatrice, INFREP
Delphine Keruzec, INFREP (siège)
Madame X., participante à l'AEF
Jacques Coutant, FOL 61
M. Dutemple, CAS de l'Aigle
Sylvie Marguerite, CASA de l'Aigle
Ingrid Lefevre, CG – CAS
Mme Lerouge, CAF Sartre

Entretiens réalisés sur le site d'Avranches

Entretiens réalisés
Marie VILLAIN, coordinatrice et formatrice AFB Passerelles
Anne Lise HALLAIS, Formatrice AFB Passerelles
Christophe LANGLOIS, Président Passerelles
Mireille HUMERY, Préfecture Basse Normandie SGAR14 et chargée de mission ANLCI
Emilie MORIANO, assistante sociale, Canton de Mortain
Chantal RENAULT, assistante sociale, Avranches
Sarah TCHOKOUADEU, conseiller en insertion professionnelle, AFB Passerelles.
Nathalie DALLOS, assistante sociale au service spécialisé d'accompagnement social du Conseil Général de la Manche

Olivier BURGER, Inspecteur d'académie, circonscription d'Avranches
Régine JONCHERE, Adjointe aux affaires sociales CCAS Mairie d'Avranches
Jean BEDOUIN, responsable territoires de solidarité Mortainais
Sophie DELABROUSSE, Assistante Sociale CAF
Edith SIMON, responsable TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale) Association du service à domicile (ADMR)
Florence BERRUER, REAAP 50 (CAF)
Sylvain AMOURET directeur CCAS Avranches
Sabrina BECHET, Assistante Sociale secteur Avranches, CG
3 bénéficiaires
Observations réalisées
Réunion de coordination AFB Passerelles - INFREP - SGAR14
4 séances de formation à domicile dispensée par Marie Villain
1 séance de formation à domicile dispensée par Anne-Lise Hallais
Comité technique AEF

Entretiens réalisés sur le site de Château-Chinon

Entretiens réalisés
Thierry LEUTREAU, coordinateur de la plateforme Alecta
Anne VINERIER, expert méthodologique
Sandrine JEZEQUEL, école maternelle de Château-Chinon
Laurent DESMARQUET, coordonnateur des écoles du secteur de Château-Chinon
Charlotte FAURE, formatrice CFPPA du Morvan
Julie PORTEBOEUF, formatrice AEF Lormes
Marie-Line PERREAU, CAF Nevers, animatrice du REAAP
Jérôme MARTIN, centre social de Château-Chinon
Catherine LATRACE, école maternelle de Lormes
Annick SCHMIDT, animatrice locale d'insertion CG 58 Nièvre

Maryline THAVOT, psychologue à la Mission Locale
Christian MARECHAL, Président du Centre Social Lormes
Philippe JOLY, Inspecteur de l'Education Nationale Château-Chinon-Nivernais Morvan
Anne Marie PONS, référent famille Centre Social Lormes
Marie-Laure GIRAUD, assistante sociale MSA
Marie-Françoise GODON, Inspecteur de l'Education Nationale préélémentaire, Inspection Académique de la Nièvre
Echanges informels avec 6 bénéficiaires
Observations réalisées
Point d'Etape, 50 personnes présentes
Réunion de coordination pédagogique Château-Chinon
Groupe « chercheur collectif » Lormes
Atelier de formation Lormes
Séminaire interne de l'équipe pédagogique